

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 8296 du 15 février 2021  
portant promotion d'un sous-officier de gendarmerie du cadre général  
des organismes centraux – branche « administrative et technique »**

NOR : INTJ2105150S

**Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,**

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 71135 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929988S),

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> octobre 2020 :

**Moisan**

Nicolas

NIGEND : 185 390

**Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 février 2021.

*Le général,  
commandant du soutien opérationnel  
de la gendarmerie nationale,  
O. Nicoud*